**Déclaration d’Haïti**

40**ème session du Groupe de travail**

**24 Janvier 2022**

**Examen Périodique Universel**

**TOGO**

La délégation haïtienne accueille chaleureusement la délégation togolaise à l’occasion de son troisième passage à l’EPU et la remercie de la présentation de son rapport national.

La délégation haïtienne a noté avec satisfaction différentes mesures adoptées par le Togo depuis son dernier cycle d’examen en vue de renforcer son cadre de promotion et de protection des droits de l’homme.

Haïti a pris note des réformes législatives effectuées tout en prenant en compte les recommandations formulées par l’EPU.

Elle salue également l’adoption du plan national de développement PND 2018-2022 visant la lutte contre la pauvreté et encourage le Togo à exécuter les différents projets qui sont eavisagés dans le cadre dudit plan.

Dans un esprit constructif, Haïti souhaite formuler deux recommandations au Togo :

1-S’assurer que la Commission Nationale des droits de l’homme reçoive du financement adéquat, jouisse de l’indépendance et de l’impartialité nécessaires, conformément aux principes de Paris.

2- Adopter et mettre en œuvre des mesures visant à protéger adéquatement la population contre les risques de catastrophes naturelles, inévitables, en raison du changement climatique.

Haïti souhaite plein succès au Togo dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Je vous remercie.